



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

**Étaient convoqués :** Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, M. ROBERT Bruno, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

**Étaient excusés :**

Mme CHARRAUD Isabelle a donné procuration à M DELOIRE Jérôme ;  
M. Jérôme MAURIER a donné procuration à M. MUHAMMAD ;  
Mme PAQUEREAU Amélie a donné procuration à Mme FURIC Tiphaine ;  
Mme PELLETIER Estelle a donné procuration à M. PISCIONE Patrick ;  
M. PERRAULT Sylvain a donné procuration à M. GUEUDET Arnaud ;  
M. RAYNAL Michel a donné procuration à Mme NOIROT Muriel ;  
Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à M. GABORIAUD Bernard  
Mme GROSBOIS Mélanie absente excusée ;  
Mme HUBERT Céline absente excusée ;  
Mme MADIOT Séverine absente excusée ;  
Mme MAROLLEAU Estelle absente excusée.

**Secrétaire de séance : M. Jean-Paul PARIS**

Nombre de conseillers en exercice..... 29  
Nombre de conseillers présents..... 18  
Nombre de suffrages exprimés..... 25  
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

**2024-04-04 c / Budgets primitifs 2024**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Sur** Proposition de Monsieur le Maire ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

Les budgets prévisionnels sont soumis à la décision du Conseil Municipal.

Lotissement « Les Hauts du Courgeon » :

Le budget primitif pour l'année 2024 pour le budget du lotissement « Les Hauts du Courgeon » est proposé aux montants suivants :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	657 971, 23 €	657 971, 23 €
Investissement	976 035, 50 €	976 035, 50 €

Où le rapporteur ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :**

- **D'adopter** le budget du lotissement « Les Hauts du Courgeon » proposé pour l'année 2024 par un vote par nature au niveau des chapitres et équilibré :
  - à 657 971, 23 € en fonctionnement,
  - à 976 035, 50 € en investissement ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre  
Le Lion d'Angers, 2 avril 2024.

Le Maire,  
**Étienne GLÉMOT**

Le secrétaire de séance,  
**Jean-Paul PARIS**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Publié sur le site internet le :

### LES HAUTS DU COURGEON - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté	33,80 €	0,00 €	0,00 €
Total 011		Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	632 966,50 €	632 966,50 €	634 066,50 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 100,00 €	1 052,97 €	950,00 €
Total 65		Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,00 €	4,73 €
Total 66		Charges financières	1 100,00 €	1 052,97 €	950,00 €

#### TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

635 205,30 €

635 072,44 €

657 971,23 €

### LES HAUTS DU COURGEON - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	47,23 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	634 066,50 €	634 066,50 €	656 969,00 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 100,00 €	1 052,97 €	950,00 €
Total 70		Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 75		Autres produits de gestion courant	38,80 €	34,00 €	5,00 €

#### TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

635 205,30 €

635 153,47 €

657 971,23 €

#### RESULTAT DE CLOTURE

0,00 €

81,03 €

0,00 €

### LES HAUTS DU COURGEON - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Total 001		Solde d'exécution de la section d'investissement	191 966,50 €	0,00 €	256 066,50 €
Total 040		Opérations d'ordre entre section	634 066,50 €	634 066,50 €	656 969,00 €
Total 041		Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 16		Emprunts et dettes assimilées	63 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €

#### TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT

889 033,00 €

697 066,50 €

976 035,50 €

### LES HAUTS DU COURGEON - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
Total 001		solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €		0,00 €
Total 021		Virement de la section de fonctionnement	0,00 €		0,00 €
Total 040		Opérations d'ordre entre section	632 966,50 €	632 966,50 €	634 066,50 €
Total 16		Emprunts et dettes assimilées	256 066,50 €	0,00 €	341 969,00 €
Total 23		Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €

#### TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT

889 033,00 €

632 966,50 €

976 035,50 €

#### RESULTAT DE CLOTURE

0,00 €

-64 100,00 €

0,00 €